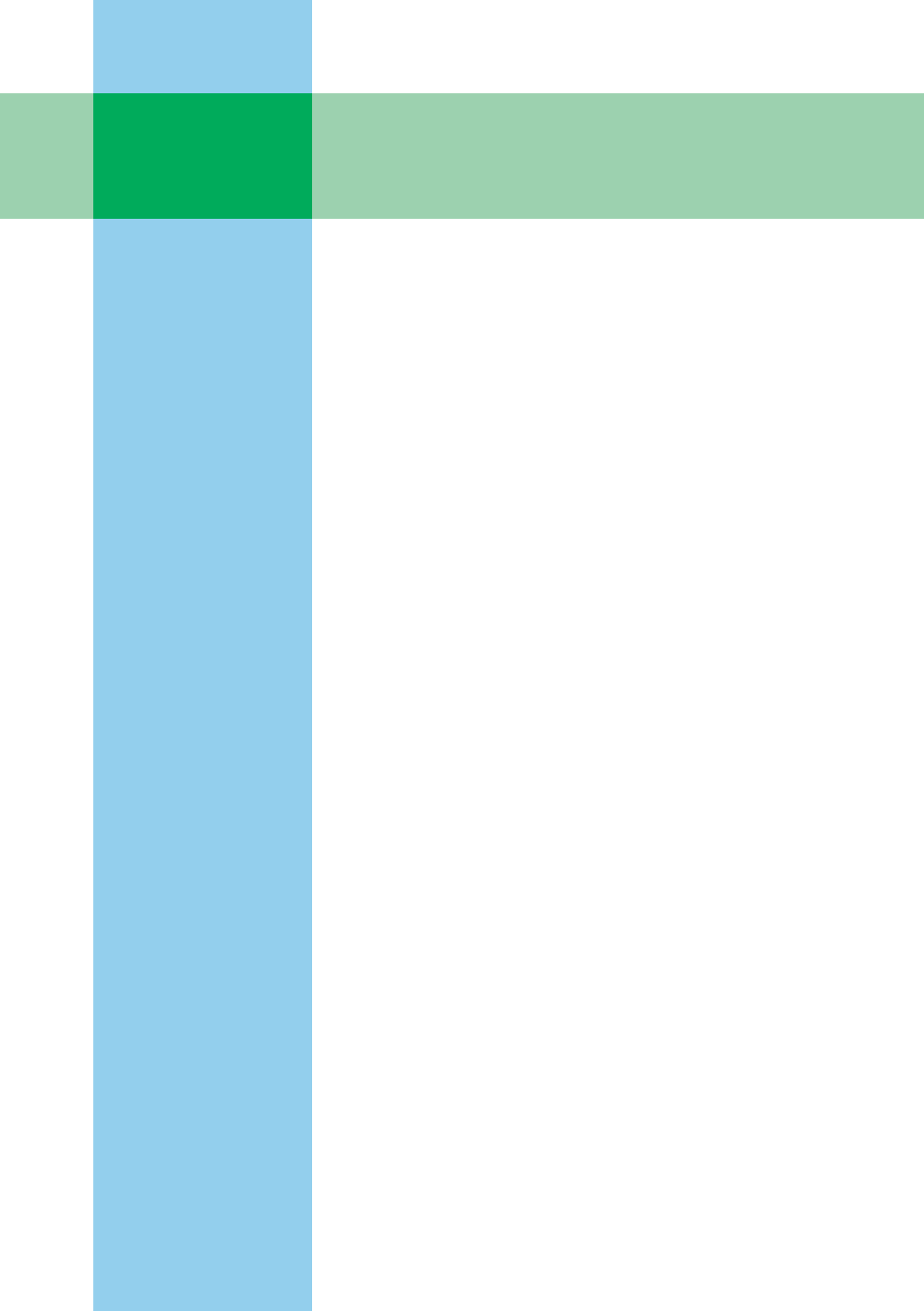


PORTFOLIO 3

Rapport de
performance 2011





Rétrospective 2011

La crise de l'endettement public dans divers pays et les craintes de récession qui l'accompagnent ont influencé l'année de placement.

L'ambiance relativement favorable qui régnait en début d'année sur les bourses a dû susciter chez vous aussi l'attente d'une bonne année. Les révoltes qui ont secoué plusieurs pays arabes ont certes fait naître des espoirs sur le plan politique, mais les craintes économiques liées à des étranglements d'approvisionnement de pétrole ont augmenté en parallèle.

Lorsqu'un grave séisme a déclenché le tsunami puis la catastrophe nucléaire de Fukushima, les bourses mondiales se sont effondrées. La reprise qui a suivi sur les marchés d'actions a néanmoins été tout aussi marquante.

Elle aura malheureusement été de courte durée, car les problèmes non résolus de l'endettement des pays de l'Union monétaire ont entraîné une aggravation de la crise de l'euro. Jusqu'au début du mois d'août, l'euro et le dollar US ont atteint de nouveaux planchers et les cours des actions s'effondraient également.

Une étape importante a été franchie le 6 septembre 2011 avec la décision de la Banque nationale suisse d'instaurer un cours plancher de CHF 1.20 pour EUR 1. Ce signal clair a produit son effet et la baisse du cours de l'euro a pu être jugulée. Au dernier trimestre, les fluctuations de valeur sont également restées importantes sur les marchés financiers, rendant difficile l'obtention d'un rendement positif malgré une bonne répartition des avoirs sur diverses catégories de placement.

Vous trouverez dans ce rapport un descriptif des stratégies de placement PORTFOLIO 3, ainsi que les principales informations enregistrées au 31.12.2011.

BCV PENSION 25

La stratégie BCV PENSION 25 privilégie une part élevée de valeurs à revenu fixe tout en misant sur des perspectives de gain de cours pour les actions. La proportion d'actions dans l'allocation de référence est de l'ordre de 25%.

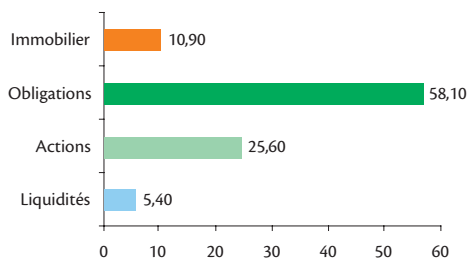
Données clés en CHF au 31.12.2011

Valeur nette d'inventaire	100,00
Fortune (en millions)	28,32

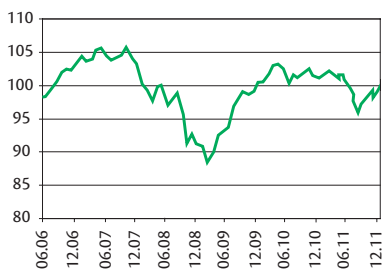
Performances réalisées

En 2011	-1,30%
En 3 ans	9,50%

Allocation des actifs (%)



Evolution de la valeur de la part



BCV PENSION 40

La stratégie BCV PENSION 40 comporte une part d'actions de l'ordre de 40%, proche de la limite maximale autorisée par l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle (OPP2). Les fluctuations de cours liées aux actions étant plus importantes que dans la stratégie BCV PENSION 25.

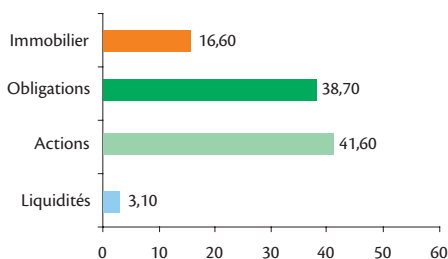
Données clés en CHF au 31.12.2011

Valeur nette d'inventaire	93,79
Fortune (en millions)	17,05

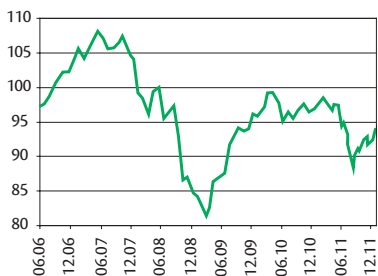
Performances réalisées

En 2011	-3,30 %
En 3 ans	10,50 %

Allocation des actifs (%)



Evolution de la valeur de la part



SWISSCANTO PORTFOLIO 10

La stratégie PORTFOLIO 10 – de notre partenaire Swisscanto – offre la possibilité d'investir de manière relativement prudente et conservatrice, tout en étant orienté vers des revenus réguliers et fixes. Les actifs sont gérés dans un portefeuille constitué, en moyenne, de 10% en actions.

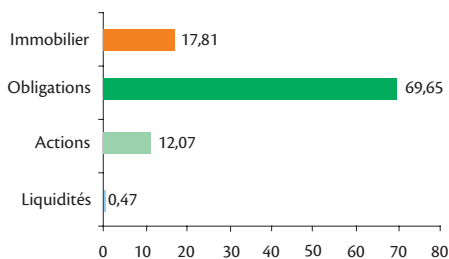
Données clés en CHF au 31.12.2011

Valeur nette d'inventaire	160,00
Fortune (en millions)	612,73

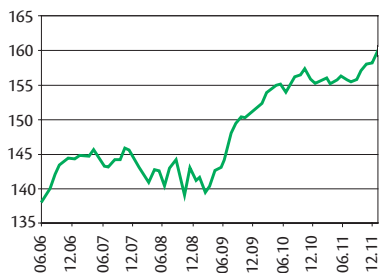
Performances réalisées

En 2011	3,06%
En 3 ans	13,31%

Allocation des actifs (%)



Evolution de la valeur de la part



SWISSCANTO OEKO 45

La stratégie OEKO 45 – de notre partenaire Swisscanto – détient des placements en actions et en obligations qui respectent les principes du développement durable, écologique et social. La part d'actions varie entre 35% et 50%. La large répartition des obligations et des actions réduit le risque par rapport à un investissement en un placement individuel.

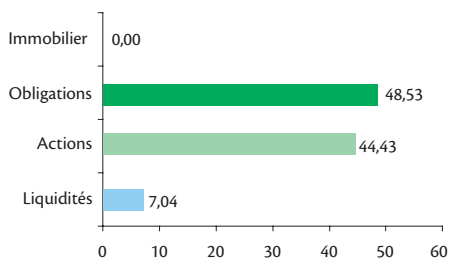
Données clés en CHF au 31.12.2011

Valeur nette d'inventaire	117,25
Fortune (en millions)	687,82

Performances réalisées

En 2011	-5,44%
En 3 ans	7,72%

Allocation des actifs (%)



Evolution de la valeur de la part



SWISSCANTO LIFE CYCLE 2015

La stratégie LIFE CYCLE 2015 – de notre partenaire Swisscanto – a pour objectif de constituer une fortune spécialement réservée aux personnes qui atteignent l'âge légal de la retraite entre 2015-2020. La première phase de constitution de la fortune vise à atteindre le rendement le plus élevé possible en profitant d'un horizon de placement long. Au cours de la deuxième phase, la priorité est donnée au contrôle des risques et à la conservation du capital. Ce processus est assuré par la

réorganisation dynamique des actions en classe de placements plus conservateurs jusqu'à la date cible de 2015.

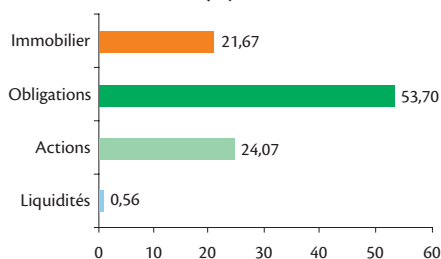
Données clés en CHF au 31.12.2011

Valeur nette d'inventaire	106,20
Fortune (en millions)	27,35

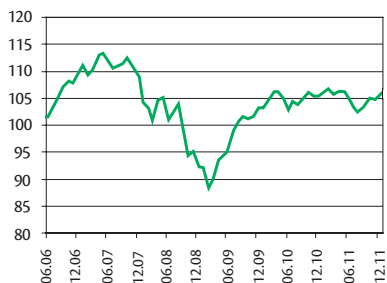
Performances réalisées

En 2011	0,81%
En 3 ans	13,88%

Allocation des actifs (%)



Evolution de la valeur de la part



SWISSCANTO LIFE CYCLE 2020

La stratégie LIFE CYCLE 2020 – de notre partenaire Swisscanto – a pour objectif de constituer une fortune spécialement réservée aux personnes qui atteignent l'âge légal de la retraite entre 2020-2025. La première phase de constitution de la fortune vise à atteindre le rendement le plus élevé possible en profitant d'un horizon de placement long. Au cours de la deuxième phase, la priorité est donnée au contrôle des risques et à la conservation du capital. Ce processus est assuré par la réorganisation

dynamique des actions en classe de placements plus conservateurs jusqu'à la date cible de 2020.

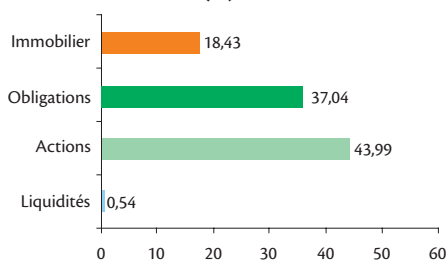
Données clés en CHF au 31.12.2011

Valeur nette d'inventaire	100,30
Fortune (en millions)	26,39

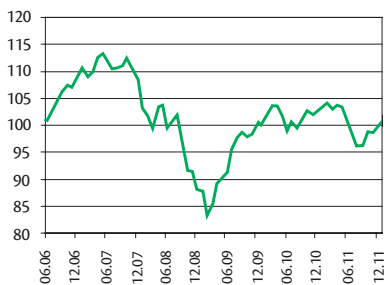
Performances réalisées

En 2011	-1,96%
En 3 ans	13,91%

Allocation des actifs (%)



Evolution de la valeur de la part



SWISSCANTO LIFE CYCLE 2025

La stratégie LIFE CYCLE 2025 – de notre partenaire Swisscanto – a pour objectif de constituer une fortune spécialement réservée aux personnes qui atteignent l'âge légal de la retraite entre 2025-2030. La première phase de constitution de la fortune vise à atteindre le rendement le plus élevé possible en profitant d'un horizon de placement long. Au cours de la deuxième phase, la priorité est donnée au contrôle des risques et à la conservation du capital. Ce processus est assuré par la

réorganisation dynamique des actions en classe de placements plus conservateurs jusqu'à la date cible de 2025.

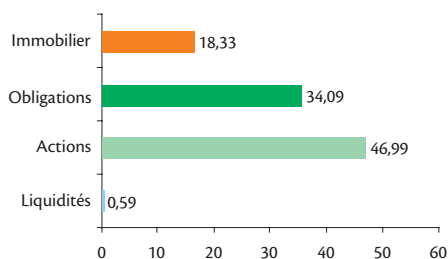
Données clés en CHF au 31.12.2011

Valeur nette d'inventaire	100,60
Fortune (en millions)	32,39

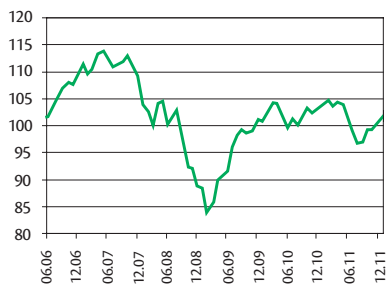
Performances réalisées

En 2011	-1,81%
En 3 ans	13,99%

Allocation des actifs (%)



Evolution de la valeur de la part



Perspectives 2012

La répartition des avoirs sur plusieurs catégories de placement, telle qu'elle se pratique pour Portfolio 3, reste un facteur important.

Pour 2012 également, on ne s'attend pas à ce que les marchés financiers retrouvent leur niveau « normal », soit celui d'avant la grande crise financière. Les nouvelles provenant du front des dettes publiques ou du ralentissement conjoncturel devraient encore provoquer d'importantes fluctuations de cours.

S'il est vrai que les obligations d'Etats financièrement robustes sont sûres, les rendements qu'elles génèrent sont toutefois très faibles. Selon les estimations, le rapport opportunité/risque est meilleur chez les obligations d'entreprises grâce à des taux d'intérêt nettement supérieurs.

Entre-temps, les marchés d'actions sont tombés à un niveau très bas. A long terme, l'épargne titres présente donc un potentiel de bénéfices de cours plus important. En raison des incertitudes liées à la crise de la dette, notre priorité va aux actions de meilleure qualité offrant des dividendes élevés.

Les placements dans l'immobilier suisse restent attrayants, car ils permettent d'espérer un meilleur rendement que les obligations.

Les solutions de prévoyance **Portfolio 3** investissent conformément à ces prévisions et permettent de bénéficier des mêmes **avantages fiscaux** qu'un compte Epargne 3.

Pour 2012, les montants maximaux déductibles du revenu sont fixés comme suit:

- Pour les actifs affiliés à une caisse de pension CHF 6 682
- Pour les actifs sans caisse de pension 20% du revenu AVS ou CHF 33 408

Profitez de cette occasion pour adapter votre cotisation et discutez avec votre conseiller de votre plan de prévoyance personnelle ou renseignez-vous sur le site www.bcv.ch.

Informations actualisées sur www.bcv.ch

Pour des informations actualisées sur les performances des stratégies d'investissement PORTFOLIO 3, n'hésitez pas à consulter notre site www.bcv.ch > Particuliers > Prévoyance > Portfolio 3.

Votre conseiller reste à votre entière disposition pour tout complément d'information souhaité.

Les informations et opinions contenues dans ce document ont été obtenues de sources dignes de foi à la date de la publication. Elles n'engagent pas la responsabilité de la BCV et sont susceptibles de modifications. Ce document a été élaboré dans un but exclusivement informatif et ne constitue pas un appel d'offre, une offre d'achat ou de vente, une analyse financière ou une recommandation personnalisée d'investissement. Les rapports annuels et semestriels, les prospectus, contrats de fonds et les prospectus simplifiés des fonds de placement gérés ou distribués par la BCV, de même que le règlement de la Fondation de prévoyance Epargne 3, peuvent être obtenus gratuitement auprès de la BCV, place St-François 14, 1003 Lausanne ou auprès de la direction de fonds, Gérifonds SA (<http://www.gerifonds.com>). Pour les autres fonds, l'investisseur doit s'adresser directement à la direction de fonds concernée. Le prospectus et le contrat de fonds ne se réfèrent pas à un indice/benchmark. Les graphiques peuvent présenter une projection rétrospective de la performance d'un composite appliquant une stratégie ou ayant des caractéristiques similaires antérieurement à la création du produit concerné. Les risques liés à certains placements, en particulier les dérivés et dans des pays émergents, ne conviennent pas à tous les investisseurs. Les performances passées ne garantissent pas des performances actuelles ou futures. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts. Le contenu de ce document a pu être utilisé pour des transactions par le Groupe BCV avant sa communication. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (par ex. Allemagne, UK, US et US persons). Le logo et la marque BCV sont protégés. Ce document est soumis au droit d'auteur et ne peut être reproduit que moyennant la mention de son auteur, du copyright et de l'intégralité des informations juridiques qu'il contient. Une utilisation de ce document à des fins publiques ou commerciales nécessite une autorisation préalable écrite de la BCV.